Le 7 juillet 2010

Courrier adressé aux parents

des élèves des classes du Secondaire
****

N/Réf. BS/EL/SD – Passeport Culturel 2010

OBJET : Passeport Culturel et Ciné Rural

Madame, Monsieur, Chers Parents,

Comme les années passées, l'Institut Charles Quentin participera au dispositif Passeport Culturel mis en place par le Conseil Régional de Picardie pour l'année scolaire 2010/2011. Ce passeport a pour objectif de sensibiliser les élèves à la culture et d'élargir leurs connaissances dans des domaines culturels variés : théâtre, danse, cirque, musée, patrimoine, jardins …

Nous vous demandons de faire parvenir l'autorisation suivante (complétée et signée) pour le 23 août 2010.

D'autre part, les élèves peuvent assister tous les mois à une séance de cinéma organisée par « Ciné Rural » au tarif préférentiel de 2,50 € la séance (séance également ouverte aux parents et habitants de Pierrefonds).

REMARQUE : Nous rappelons que dans le cadre de ce passeport, l'élève <u>sera inscrit</u> en début d'année scolaire, à 3 sorties culturelles, cela équivaut à un <u>engagement définitif.</u> Par conséquent, un élève qui ne respecterait pas cette règle, se verra exclu du passeport sans possibilité de remboursement. Bien sûr, cette mesure ne s'appliquera pas dans les situations suivantes : maladie avec certificat médical, décès dans la famille, ou toute autre situation exceptionnelle.

Le professeur chargé de la mission
Estelle LECIEUX

Le Directeur,
Bernard SMESSAERT

AUTORISATION DE SORTIE
«PASSEPORT CULTUREL»

Madame, Monsieur, (1) ……. responsable légal

de l'élève (nom, prénom, classe,) ……

l'autorise à participer aux sorties organisées par l'Institut Charles Quentin dans le cadre des sorties « Passeport Culturel » durant l'année scolaire 2010/2011.

Fait à ……, le ……

Signature